

TARIFS 2017/2018

Contrairement à la pratique d'autres écoles, il n'y a pas, à l'ESEC, de complément à payer pour les matériels utilisés.

Les frais de scolarité représentent la totalité du coût des études.

Les coûts des exercices inscrits au programme et réalisés en cours de scolarité, ainsi que les frais des tournages professionnels de fin d'études, sont pris en charge intégralement par l'Ecole et ses partenaires extérieurs. Les prêts de matériels aux étudiants ne leur sont pas non plus facturés.

Restent seuls, à la charge des étudiants, les frais courants de papeterie.

Droits annuels d'inscription, d'examens et d'assurances: 550 euros.

ANNÉE PRÉPARATOIRE / 2017/2018 (une année d'études d'oct. à juin)
5800 euros (règlement en 5 fois sans frais).

CYCLE 1 ET CYCLE 2 / 2017/2018 (deux années d'études professionnelles préparant au diplôme):

Frais de scolarité pour le cycle 1 (1^{ère} année professionnelle)
7350 euros (règlement 5 fois sans frais)

Frais de scolarité pour le cycle 2 (2^{ème} année de spécialisation)

Département cinéma:

atelier de production, atelier de réalisation, atelier scénario:

7700 euros (règlement 5 fois sans frais)

Département télévision:

atelier documentaire :

7700 euros (règlement 5 fois sans frais)

Département montage:

atelier de montage et effets spéciaux numériques:

7700 euros (règlement 5 fois sans frais)

Mise à niveau cycle 1 & 2 : 1500 euros

Il est demandé aux étudiants étrangers un règlement complet à l'inscription.

Pour tous renseignements :

01 43 42 43 22

info@esec.edu